

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 044-214400756-20260305-26_2026-DE

Nombre de conseillers
en exercice14
présents.....9
votants.....9

L'an deux mil vingt-six, le **CINQ MARS**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HAMON Sylvain
GRIMAUD Sylvie MARTIN Yves HUGRON Dominique BOMMÉ Jean-Paul

ABSENTS EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy ; RAIMBAUD Nelly ; GUILLEMOT Tatiana ;

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas ; RIOTTE Sandrine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PIERRISNARD Béatrice

OBJET :

26/2026

BUDGET PRIMITIF 2026 : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX BUDGETS ANNEXES

Pour permettre d'équilibrer les budgets annexes 2026 suivants : Budget annexe « Ile du Don », Budget annexe « Lotissement les Grands Clos » et Budget « CCAS », des subventions de fonctionnement de la part du budget général sont nécessaires (étant précisé que les crédits nécessaires ont été prévus au moment du vote du budget primitif).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De verser une subvention de fonctionnement au budget annexe « Ile du Don » d'un montant de 5 000 € sur l'exercice 2026
- De verser une subvention au Budget annexe « Lotissement les Grands Clos » d'un montant de 20 000 € sur l'exercice 2026
- De verser une subvention au Budget « CCAS » d'un montant de 15 000 € sur l'exercice 2026

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ